

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 36 (1910)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

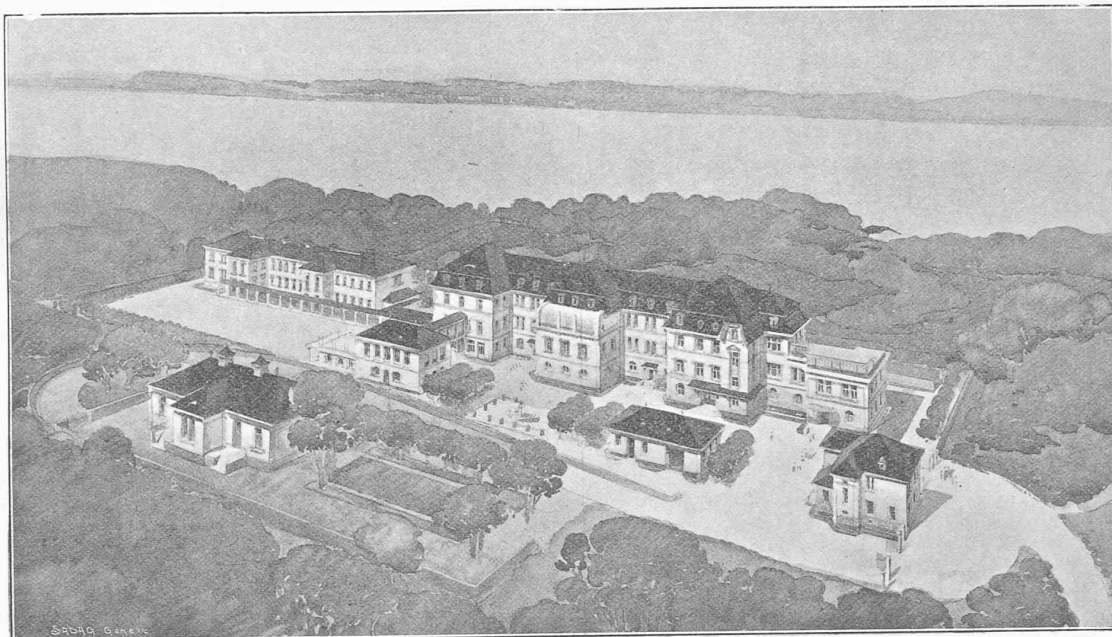
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHÂTEL



Perspective.

2^e prix : projet « Orientation sud-est », de M. R. Convert, architecte, à Neuchâtel.

Concours pour l'élaboration des plans d'un hôpital aux Cadolles.

Rapport du jury.

(Suite et fin¹).

N^o 8. *Laboratoire de la Santé.* — Plan trop compliqué : le bâtiment principal n'a pas une entrée très facile, il ne comporte pas de chambres à un lit. Il y a deux salles pour rayons Röntgen au rez-de-chaussée, tandis que le programme n'en demande qu'une au 2^{me} étage. Les corridors sont insuffisamment ventilés, chambres peu profondes. Le cube d'air des chambres à quatre lits n'est que de 26 m³ au lieu de 30 m³ demandés.

Dans le bâtiment des contagieux, il n'y a pas de vestiaires.

La hauteur des deux étages, n'ayant que 7,40 m., ne permet pas une hauteur de chambre de 3,50 m. au minimum, comme le demande le programme ; le cube d'air des chambres à six lits au rez-de-chaussée n'est que de 27 m³ et de 25 m³ au 1^{er} étage. Par ces faits, le cube de ces constructions est assez restreint, mais ne remplit pas ce que le programme exige.

Ce projet est éliminé.

N^o 10. *Rond jaune.* — Les bâtiments principal et contagieux ont une distribution assez heureuse ; les salles de jour pour hommes et femmes, aux extrémités des corridors, sont bien placées. Le groupe de la salle d'opérations est bien conçu.

Le passage réunissant le bâtiment principal à celui des contagieux est défectueux. Les façades, à colonnes trop

fortes, sont ennuyeuses ; elles ne valent pas les plans, lesquels comportent des arrangements utiles à consulter.

A la fin de ce second examen, il reste en présence les projets N^{os} 1, 2, 3, 5 et 10.

Un troisième examen fait éliminer le projet N^o 5. 606 en couleur.

Il ne reste plus en présence que les quatre projets suivants :

N^o 1. Santé ; N^o 2. Orientation sud-est ; N^o 3. Bellevue et N^o 10. Rond jaune.

Le jury examine alors et détermine la distribution des 4,000 francs mis à sa disposition pour récompenser les projets primés ; il décide d'accorder quatre prix, savoir :

Un 1^{er} prix de Fr. 1600 ; un 2^{me} prix de Fr. 1200 et deux 3^{mes} prix de Fr. 600 chacun.

Il accorde le premier prix au projet « Santé » ;

Le deuxième prix au projet « Orientation sud-est » ;

Le troisième et quatrième prix ex-æquo aux projets « Bellevue » et « Rond jaune ».

Il est procédé ensuite à l'ouverture des enveloppes des projets primés.

Le premier prix a pour auteurs MM. *Prince et Béquin* ;

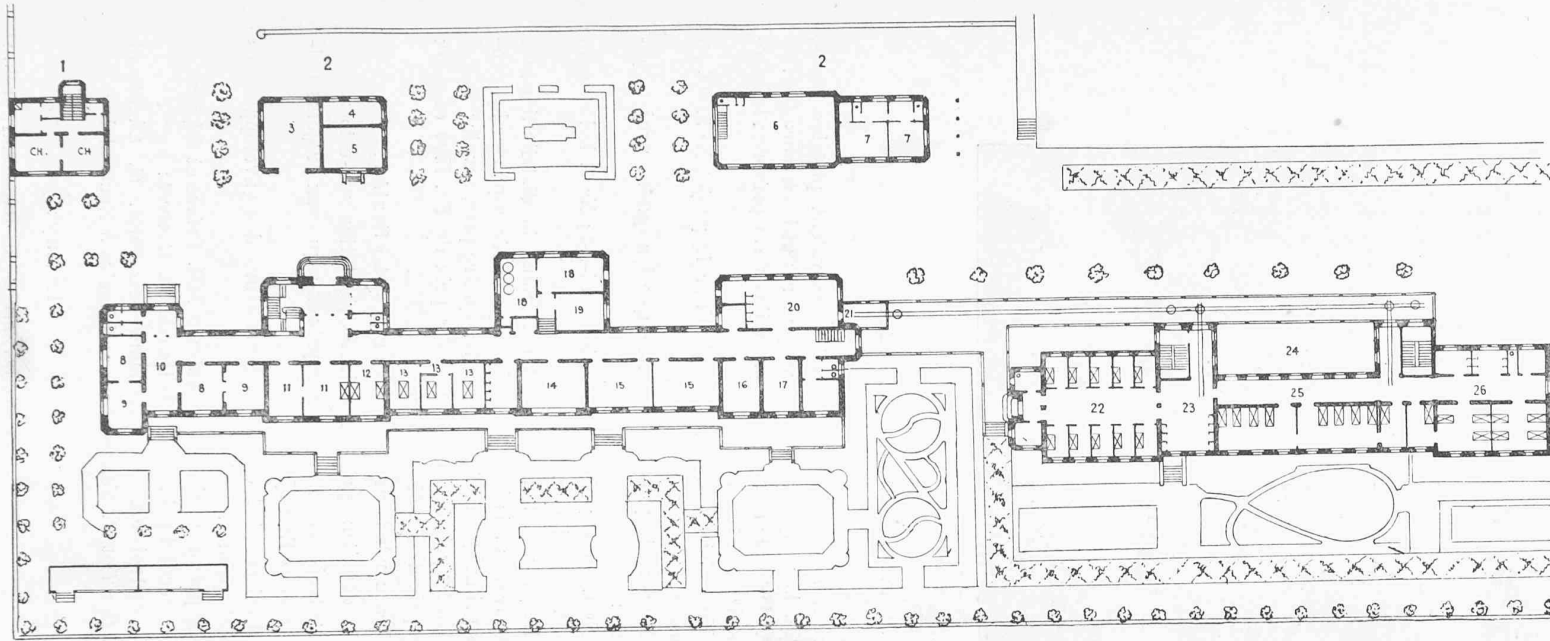
Le second prix a pour auteur M. *R. Convert* ;

Les troisième et quatrième prix, MM. *G. Chable et Ed. Bovel* et M. *Yonner*, tous architectes à Neuchâtel.

Le Jury :

H. CHAUDET, arch. ; E. BAUMGART, arch. ;
Prof.-D^r STOOS ; Prof.-D^r GIRARD.

¹ Voir N^o du 25 novembre 1910, page 257.



Plan du rez-de-chaussée.

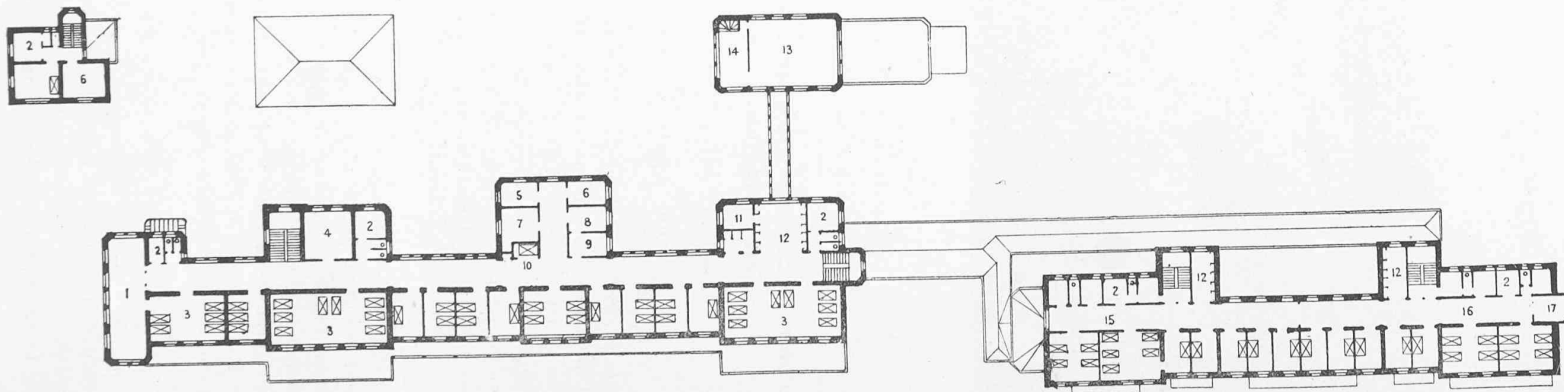
LÉGENDE :

1 = Pavillon du concierge.
2 = Services généraux.
3 = Remise.
4 = Morgue.
5 = Chappelle.

6 = Lessiverie.
7 = Désinfection.
8 = Attente.
9 = Consultations.
10 = Polyclinique.
11 = Chambre d'assistant.
12 = Infirmier.

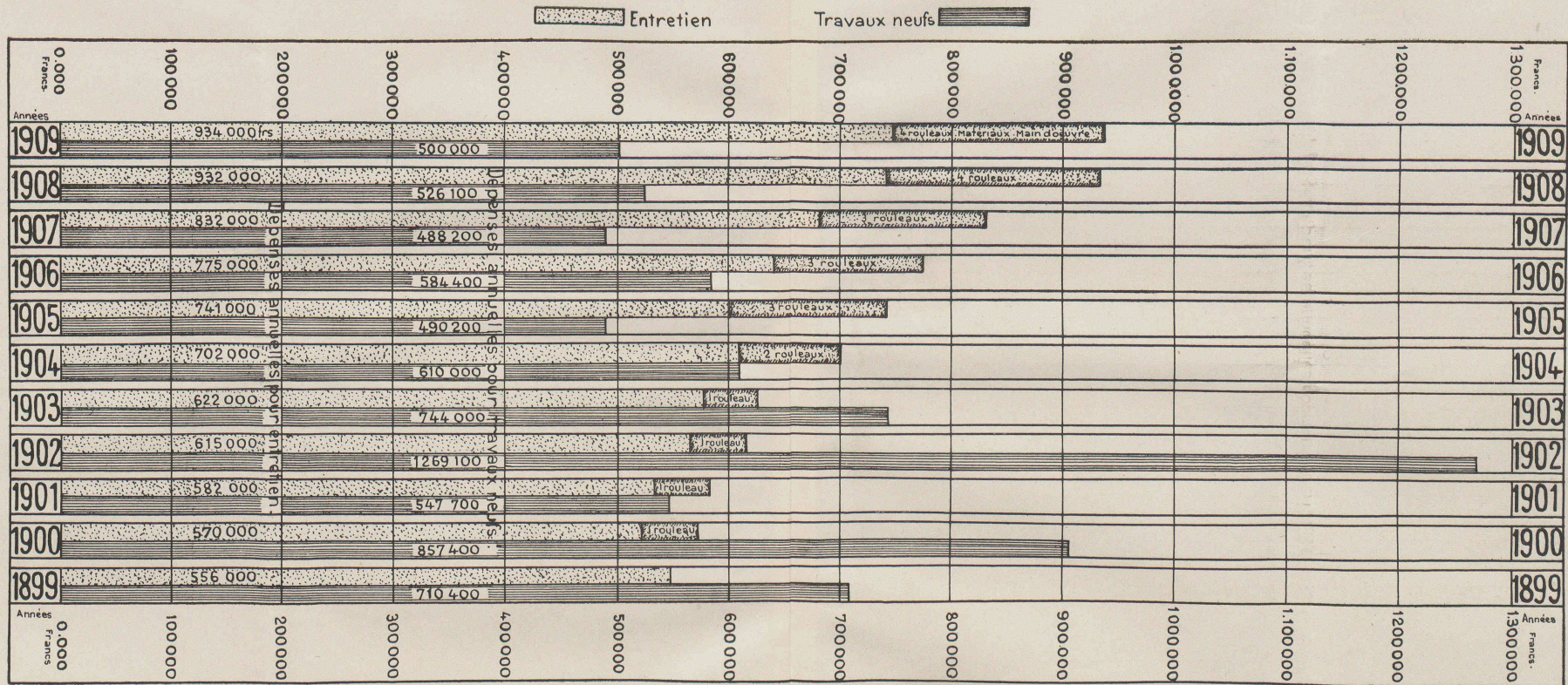
13 = Chambres fortes.
14 = Réfectoire des sœurs.
15 = Disponible et réfectoire des valides.
16 = Réfectoire du personnel.
17 = Provisions.
18 = Chauffage et charbon.
19 = Cave.

20 = Cuisine.
21 = Chambre de distribution.
22 = Salle des boxes.
23 = Lingerie.
24 = Contagieux.
25 = Rougeole.
26 = Coqueluche.



Plan du premier étage.

LÉGENDE : 1 = Chambre de jour. — 2 = Bains et W.-C. — 3 = Dortoirs. — 4 = Direction. — 5 = Laboratoire. — 6 = Assistant. — 7 = Chambre de ménage. — 8 = Médecin. — 9 = Pharmacie.
10 = Ascenseur. — 11 = Débarras. — 12 = Lingerie. — 13 = Séchoir. — 14 = Repassage. — 15 = Scarlatine. — 16 = Diphtérie. — 17 = Opération.

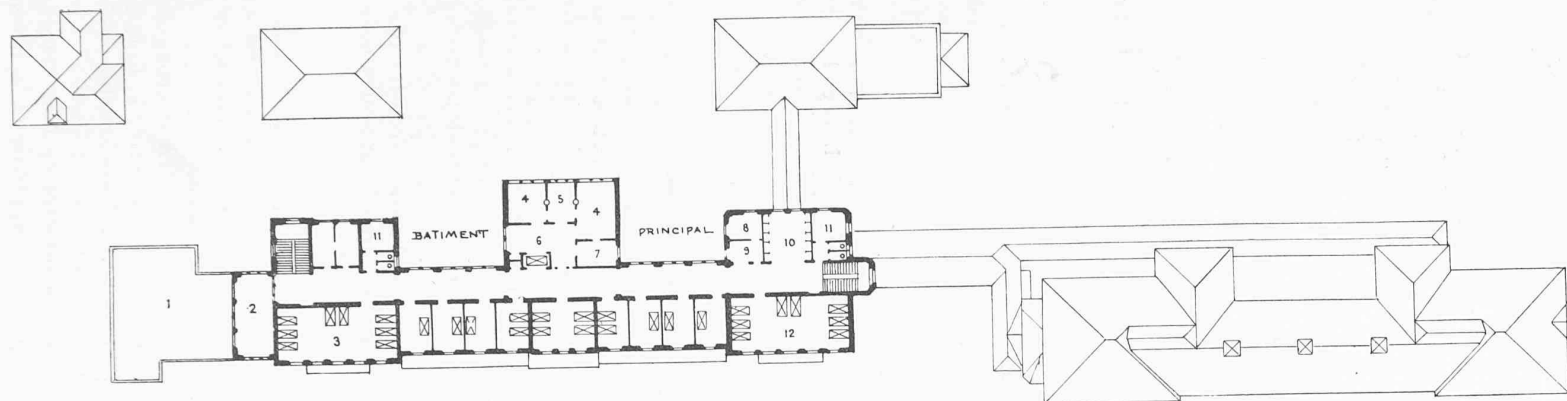


Graphique des dépenses du Département des travaux publics du canton de Vaud dès 1899.

Seite / page

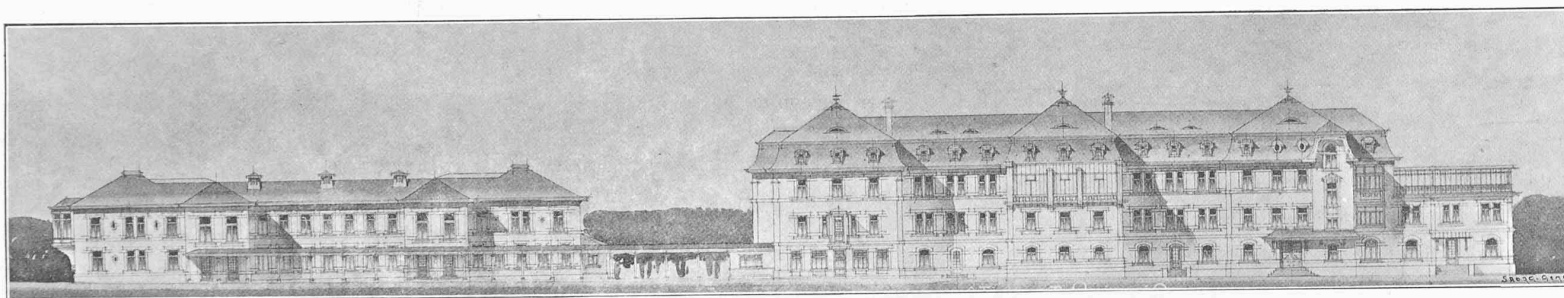
leer / vide /
blank

CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHÂTEL

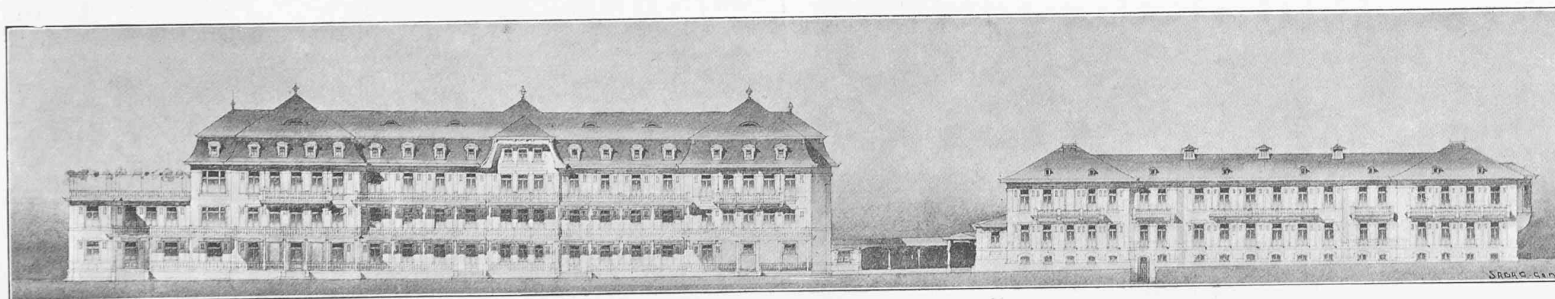


Plan du deuxième étage.

LÉGENDE : 1 = Terrasse d'exposition des lits. — 2 = Galerie de jour. — 3 = Dortoir. — 4 = Opération. — 5 = Chambre de stérilisation. — 6 = Anesthésie. — 7 = Röntgen. — 8 = Débarras. — 9 = Tisanerie. — 10 = Lingerie. — 11 = W.-C. et bains. — 12 = Dortoir des femmes valides.



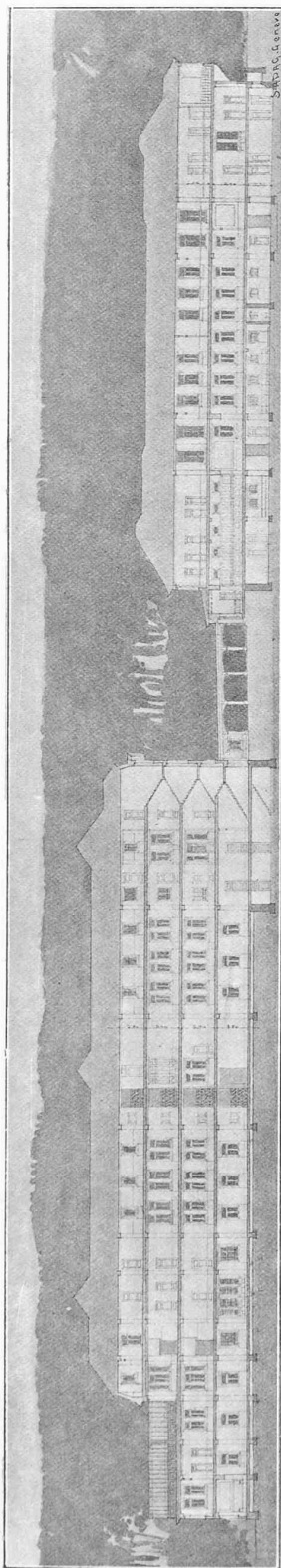
Façades nord.



Façades au midi.

2^e prix : projet « Orientation sud-est », de M. R. Convert, architecte, à Neuchâtel.

CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHÂTEL.



Coupes longitudinales.

2^e prix : projet « Orientation sud-est », de M. R. Convert, architecte, à Neuchâtel.

NÉCROLOGIE

† Vincent Steinlen.

On annonce la mort, survenue à Mulhouse, de M. Charles-Vincent Steinlen, qui fut un très habile ingénieur constructeur.

Né en 1824, il était le second fils de M. Steinlen, professeur de dessin, à Vevey, le frère de Aimé Steinlen, le littérateur et l'oncle du peintre Steinlen, de Paris.

M. Vincent Steinlen avait fait ses études au Collège de Vevey où il bénéficiait d'une bourse. Aussitôt que cela lui fut possible, il remboursa à la commune les sommes qu'il avait reçues.

Il ne fit pas d'études techniques proprement dites. Il entra tout jeune au service de l'administration des tabacs, à Strasbourg, où on ne tarda pas à l'apprécier.

En 1863, il devint directeur de l'importante maison de construction de machines E. Ducommun & C^{ie}, à Mulhouse. Plus tard, il fut associé de la dite maison à la tête de laquelle il resta jusqu'à la transformation de la firme en société anonyme.

A la suite de l'Exposition universelle de Paris de 1878, il fut décoré de la Légion d'honneur. Enfin, en 1902, il reçut de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris la grande médaille d'or de Prony, en reconnaissance des ses importants travaux dans le domaine des machines-outils.

Bien qu'il ait habité l'Alsace dès sa jeunesse, il était resté Suisse de cœur et surtout bon Veveysan. Les nombreux Vaudois qui ont séjourné à Mulhouse trouvaient toujours auprès de lui l'accueil le plus aimable.

† Auguste Mons.

Le 9 novembre est décédé à Fribourg, à l'âge de 72 ans, après une longue et pénible maladie, M. *Auguste Mons*, ingénieur, ancien chef des ateliers de chemins de fer de Fribourg.

Originaire de Vevey et du Locle, M. Mons naquit à St-Gall, le 25 octobre 1838, où il fréquenta les écoles primaires et cantonale. Il fit ses études d'ingénieur à l'Ecole polytechnique de Carlsruhe.

Vers 1862, il entra dans les ateliers de construction des chemins de fer à Fribourg que dirigeait alors M. l'ingénieur Wieland de Bâle et, après le départ de ce dernier, il fut nommé chef des ateliers et de dépôt.

Plus tard, lorsque les ateliers prirent de l'extension, par suite de la mise à l'exploitation de nouvelles lignes, cette double fonction fut scindée. M. Berguin, sous-chef, devint chef de dépôt et M. Mons, chef des ateliers.

Il fut pendant 40 ans au service des différentes compagnies qui se sont succédé dans nos chemins de fer : L. F. B., Etat de Fribourg, S. O. S., S. O. et J. S. Après la nationalisation de nos chemins de fer, M. Mons prit sa retraite.

Il exerça ses délicates et importantes fonctions à la grande satisfaction de ses supérieurs qui l'appréciaient beaucoup.

Il était énergique, mais bon et juste envers ses subordonnés. Aussi ceux-ci lui ont-ils gardé un bon souvenir et témoigné leur reconnaissance en assistant très nombreux à ses funérailles.